

VISIO OS/RECTORAT 08/10/20

Le DRH anime la cellule ce jour pour le rectorat.

- Ventilation des classes en présence des élèves : avec l'arrivée de l'été, comment enseigner (Prof) et suivre les cours (élèves) avec un masque sans ventilation ?

Réponse : Une demande officielle du rectorat a été faite du rectorat à l'ARS. L'académie prend au sérieux cette problématique qui sera discuté en CHSCTA ce jour. Un groupe de travail « chaleur » travaille aussi sur ce sujet. Le port du masque est désagréable et sera accentué par les prochaines chaleurs. A la prochaine visio, nous aurons le retour de l'ARS.

- Les collègues sont sous tension et angoissés, comment les rassurer ?

Réponse : Il faut bien rappeler aux collègues que les contaminations n'ont pas eu lieu dans les établissements.

- Journée de carence pour les collègues placés en arrêt par l'ARS ?

Réponse : Il ne doit pas y avoir de journée de carence dans ce cas. Sauf si cela vient d'un arrêt de travail. Si cela vient de l'agent ou de l'établissement, la journée de carence s'applique.

- Violence et tension en LP, il faut une vraie prise en charge de la situation.

Test PCR sur quel temps ?

Réponse : Les enseignants peuvent le faire sur leur temps libre. PE, sur le mercredi. Certifiés et agréés sur leur temps libre. Mais il n'est pas nécessaire de poser un arrêt pour cela.

- Collègues sont sous pression et fatigués, des difficultés dues en plus au bâti scolaire, que faire ?

Réponse : L'académie en a conscience. La situation demande beaucoup d'énergie.

- Travailler avec un masque n'est pas évident, pourra-t-on ventiler les classes ?

Réponse : En attente de l'autorisation de l'ARS

- Une mise au point doit être faite suite à la parution du fascicule "MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU 2nd DEGRÉ". Les personnels en présentiel se voient imposer une lourde charge de travail en distanciel afin d'assurer la continuité pédagogique.

- Sur quel temps institutionnel doivent ils réaliser ces missions ?

- Qui doit contacter chaque élève chaque semaine par téléphone : le PP, le coordonnateur., CPE, le prof doc... ?

Nous avons clairement établi qu'il ne devait pas y avoir de travail en présentiel et en distanciel pour un enseignant avec la même classe, cela n'est pas clair dans ce document (CAS N°1)

- la problématique est la même dans le 1er degré : sur quel temps institutionnel les enseignants doivent- ils assurer la continuité pédagogique alors qu'ils sont en présentiel ?

Réponse : On va parler d'enseignement hybride de manière marginale. Cela doit rester exceptionnel. Si nous avons connaissance de situations qui seraient compliquées pour des enseignants dans ces cas, il ne faut pas hésiter à remonter à la DRH ces situations. La cellule continuité pédagogique pourra réajuster la situation pour améliorer le fonctionnement et éviter



la pression sur les collègues.

- Formation : Animation pédagogique avec 30 collègues dans une petite salle, est-il judicieux de les organiser sous cette forme ?

Réponse : Il est difficile de trouver des infrastructures pour permettre à tous ces collègues d'être formés. Mais l'académie veillera à ce que les gestes barrières puissent s'appliquer.

- Non port du masques par les élèves ou les personnels ?

Peut-on exclure un élève s'il ne porte pas le masque ?

Réponse : Oui, c'est une obligation

Un enseignant qui ne porte pas le masque peut-il avoir des sanctions ?

Réponse : Oui. A titre d'exemple, un enseignant est convoqué cette semaine au rectorat pour un rappel à l'ordre et si récidive, une sanction disciplinaire sera prise. Le DRH rappelle que c'est une mise en danger de la vie d'autrui.

Jonathan Selambarom pour le Sgen-CFDT